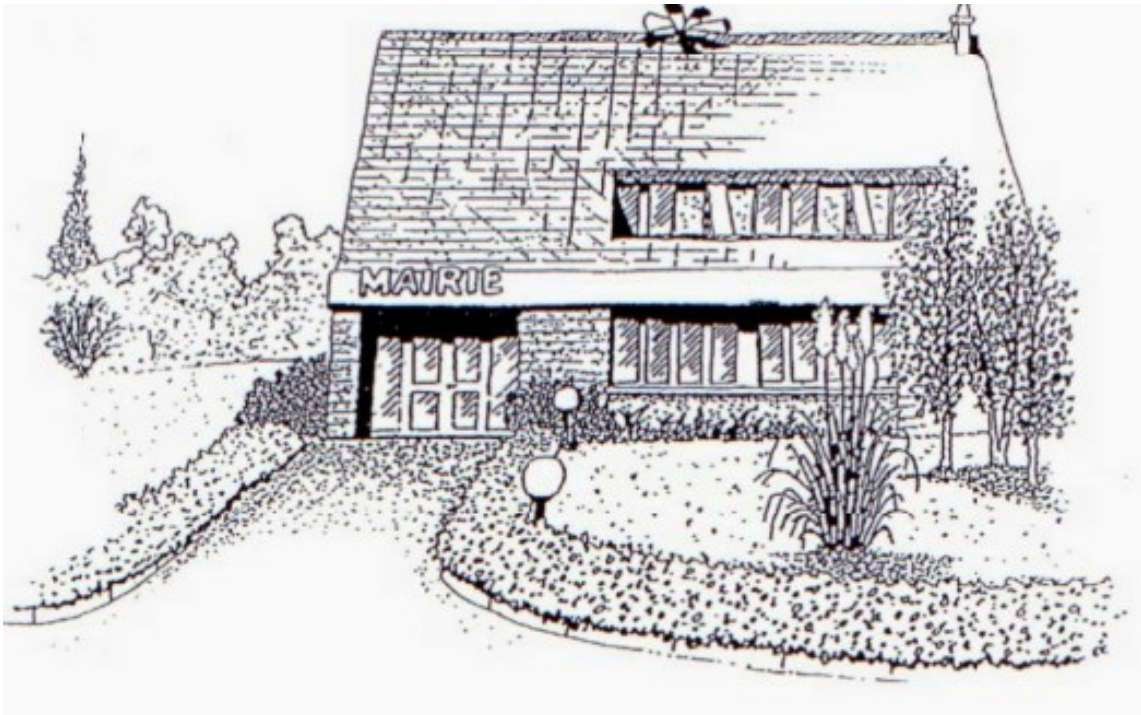




INFOS PLUS



JANVIER - FEVRIER - MARS 2025 N° 204

Sommaire :

- ***Le mot du Maire p 3 à 4***
- ***Actualités p 5 - Inscription au Concours des Maisons Fleuries***
- ***Rappels p 6***
- ***La vie communale p 7 - 14***
 - ◇ *Conseils municipaux p 7 - 8*
 - ◇ *Syndicat RPI Pellevoisin-Heugnes p 8*
 - ◇ *Communauté de Communes p 9*
 - ◇ *Galerie photos à Pellevoisin p 9*
 - ◇ *Syndicat des eaux du Boischaut Nord p 10 - 11*
 - ◇ *Théâtre p 12*
 - ◇ *Commémoration du 8 mai p 12*
 - ◇ *Visite de l'envoyé du Pape p 13 - 14*
 - ◇ *Le train du Bas-Berry - Fêtes de Pâques p 14*
- ***La vie associative p 15 - 19***
 - ◇ *L'Union Sportive de Pellevoisin p 15*
 - ◇ *Association de pêche L'Épinoche p 16*
 - ◇ *Le parcours des Dames p 16*
 - ◇ *L'Union Musicale de Pellevoisin p 16*
 - ◇ *Le Club de l'amitié p 17*
 - ◇ *La Société de Saint Vincent p 17*
 - ◇ *Le Relais des Pas Sages p 18*
 - ◇ *Le syndicat d'initiative p 19*
- ***Notes d'histoire locale p 20 - 21***
 - ◇ *Suite sur recette des cens et rentes p 20 - 21*
- ***Jardin d'agrément et potager p 22***
- ***Page pratique p 23- 27***
 - ◇ *Mémento permanences p 23*
 - ◇ *État civil p 24*
 - ◇ *Dates à retenir p 24*
 - ◇ *Calendrier des randonnées p 25*
 - ◇ *Collecte des ordures ménagères p 25 - 26*
 - ◇ *CDAD p 27*

Le mot du Maire



*Cher(e)s administré(e)s,
Cher(e)s ami(e)s,*

Je souhaite commencer ce mot par quelques précisions concernant la Reconnaissance des Apparitions qui pourrait engendrer des craintes parmi vous.

Tout d'abord, que nous soyons en accord ou pas sur ce fait, rien ni personne ne pourra empêcher tout un chacun de venir à Pellevoisin que ce soit en simple curieux ou autre.

Ceci étant dit, que fait-on :

1- Nous laissons faire en étant spectateurs de ces mouvements et regardons se développer sans doute anarchiquement notre commune ?

2- Nous essayons d'entrevoir comment se préparer à ces mouvements pour ne pas les « subir » ?

C'est cette seconde solution que nous avons choisi avec l'appui logistique de la Préfecture et du Département afin de valoriser nos atouts et ceux de notre Région à qui pourraient bénéficier ces flux. N'oublions pas que le tourisme : c'est de l'économie !

3 - Une chose est sûre : La sécurité des piétons et de la circulation sont de la responsabilité de la Mairie.

Comment s'y prendre ?

Déjà en faisant travailler des bureaux d'études spécialisés en urbanisme et tourisme afin d'avoir une vision à 10,15 ou 20 ans de Pellevoisin et des territoires alentours. Cette étude devra servir à mettre à jour notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour rester maîtres de toute situation et éviter ainsi de se laisser déborder !

Cette étude est prise en charge à 100% par les services de la Préfecture (DDT-ANCT).

La commune de Pellevoisin attendra donc les résultats de cette étude avant toutes orientations et décisions qui ne se feront qu'après vous avoir consulté lors de réunions d'informations.

Donc, cette année, aucune dépense n'est prévue au budget.

Seuls le Département et la Communauté de communes ont prévu des lignes budgétaires pour la sécurisation des piétons et des véhicules. Je rappelle qu'il y a deux sites à sécuriser, un dans le bourg et un à proximité du château Poiriers-Montbel (Privé).

Afin d'anticiper, quelques représentants de la municipalité vont se rendre à la Mairie de Pontmain en Mayenne (ville Mariale de 800 habitants qui reçoit entre 200 et 300 000 visiteurs par an) pour connaître ses modes de fonctionnement et de gouvernance, et profiter de son retour d'expériences sur le « qui fait quoi, qui finance quoi » ?

Soyez sûrs que nous resterons vigilants sur tout ce qui concerne cette affaire !

Un point maintenant sur les travaux :

L'enfouissement de la ligne électrique en centre bourg : Cette opération n'est pas complètement terminée, Orange doit tirer ses câbles de téléphone et de fibre avant qu'Enedis entreprenne la dépose des poteaux béton. L'enrobé de la rue sera entièrement refait l'an prochain.

La pose des lampadaires solaire qui a commencé se poursuivra dès l'enlèvement des poteaux béton, car certains lampadaires sont prévus en lieu et place.

Les travaux de la station d'épuration sont quasiment terminés, seul le remplacement de la clôture est à réaliser.

Les travaux sur l'ex-bâtiment Merkur : Les entreprises ont été choisies. La démolition réalisée par les agents communaux a permis de faire une belle économie de 35 000€. Merci à eux. Néanmoins un petit bémol, car le fait d'avoir mis à nu ces locaux, a mis au jour des travaux supplémentaires et indispensables. Une solution de financement supplémentaire est en cours.

La réfection de la rue du 8 Mai 1945 prévue 2026 sera réalisée en 2027 par le département, celle-ci devant recevoir une tranchée pour l'enfouissement des réseaux.

Le Tumulus devrait intégrer les biens communaux. Il reste un détail à régler entre le géomètre et les services du cadastre avant la signature de l'achat à un euro (plus les frais de géomètre) de cette parcelle qui devra faire l'objet de fouilles par les organismes officiels.

Le multi jeux ou City Park arrivera cette année. L'appel fait auprès du département lors de la cérémonie des vœux a porté ses fruits ! Si l'Agence Nationale du Sport devait encore nous refuser le financement cette année, le Département s'est engagé à prendre la part de l'ANS.

Pour votre information, le Conseil municipal envisage l'achat des terrains autour de l'étang pour compléter l'offre sportive, ludique et festive et vous faire profiter de cet espace dédié à la nature, au bien-être et à la tranquillité.

Le site Internet de la commune sera totalement refait et modernisé cette année.

Un point sur le syndicat des eaux (SEBN) :

Vous êtes peut-être inquiets suite au changement de fermier pour l'eau (VEOLIA) et aux petits soucis de facturation qui vont se décanter d'ici cette fin d'année. En effet, Veolia facturera aussi l'assainissement toujours entretenu par la SAUR. Vous recevrez donc une 1ère facture approximative en juin (pour les non-mensualisés) et une 2ème en fin d'année (pour tous) qui régularisera complètement votre situation. Soyez indulgents, c'est le temps qu'il faut pour la régularisation entre les deux concessionnaires pour l'apurement d'une fin de contrat au 31/12/24 et le début d'un autre au 01/01/25 suivant qu'il y avait eu auparavant relevé ou estimation !

Donc rappelez-vous : Une seule facture pour l'eau et l'assainissement établie par VEOLIA,

Si problème eau contactez VEOLIA au 09.69.32.35.29,

Si problème assainissement contactez SAUR au 05.87.23.31.10.09.

Un point particulier sur un service du Pays de Valençay qui est à votre écoute pour tous travaux de réparations ou réfections dans votre résidence principale, et capable de vous obtenir des aides et subventions parfois insoupçonnables. Avant d'entamer vos travaux, appelez la chargée de mission Habitat du Pays au 02.54.00.32.18.

Un petit rappel sur les compétences de la Communauté de Communes Ecueillé-Valençay (CCEV) qui est à votre service :

Ordures ménagères, Développement économique, Services à la population avec le point France Services et la Communication, tourisme.

N'hésitez pas à appeler le secrétariat de la CCEV qui vous mettra en relation avec le service concerné : 02.54.00.32.38.

Concernant **les festivités**, je regrette le peu de personnes présentes à la dernière soirée offerte par les Pellevoizicos qui aurait mérité plus de soutien de notre communauté. A l'heure de chacun pour soi, nous devrions toutes et tous nous réjouir de posséder une telle société musicale enviée par beaucoup. Merci d'y penser à l'avenir.

Je rappelle aussi que la commune favorise l'éveil musical par l'intermédiaire de l'**Ecole de Musique** dont les différents cours sont donnés à Pellevoisin. N'hésitez pas à y inscrire vos enfants.

Toujours au sujet des festivités, cette année nous aurons la traditionnelle **Fête des Tracteurs les 02 et 03 août** qui se tiendra autour de l'étang. Nous vous attendons nombreux ! De même que nous attendons nombreuses et nombreux les bénévoles indispensables à la réussite d'un tel événement. Une réunion d'informations dédiée aux bénévoles aura lieu le vendredi 25 avril à 20 h30 au foyer rural, n'hésitez pas à y venir, il y a des tâches pour chacun en fonction de sa disponibilité.

Le 14 Juillet sera aussi un grand moment avec les activités pour les jeunes autour de l'étang et sur le terrain de foot dans l'après-midi, accompagnés par les Pellevoizicos, avant un repas en commun suivi d'un magnifique feu d'artifices et du bal populaire.

Votre prochain Info+ paraîtra début juillet, d'ici là, prenez soin de vous et des autres !

Actualités

Concours des Maisons, villes, villages et fermes fleuris

La commune participera cette année encore au concours organisé par le Conseil Général en renouvelant et en complétant le fleurissement.

Un concours est organisé également pour les particuliers qui souhaitent contribuer au fleurissement, le règlement reste le même que celui de l'année dernière à savoir :

Quatre catégories :

Maisons avec jardin très visible de la rue

Balcons, terrasses, murs et fenêtres

Cafés, restaurants, collectivités

Fermes



La municipalité souhaite que le plus grand nombre d'administrés participent à ce concours et signalent leur intention auprès du secrétariat de mairie **avant le mercredi 4 juin 2025**.

Courant juin, un jury sera chargé de faire une première sélection sans limitation du nombre de candidats.

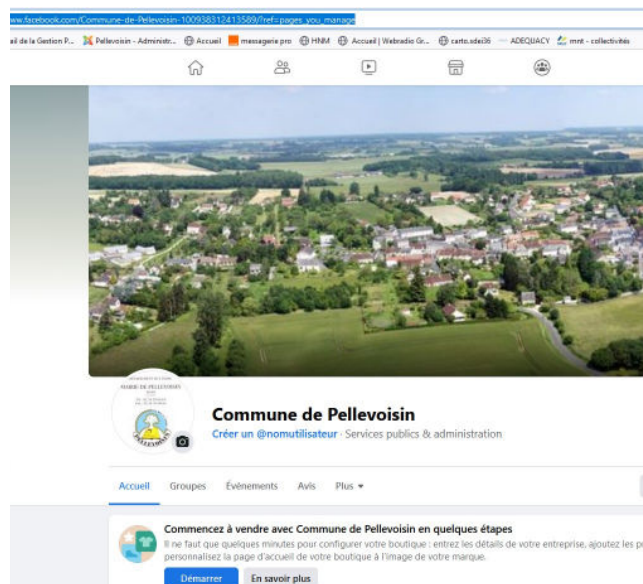
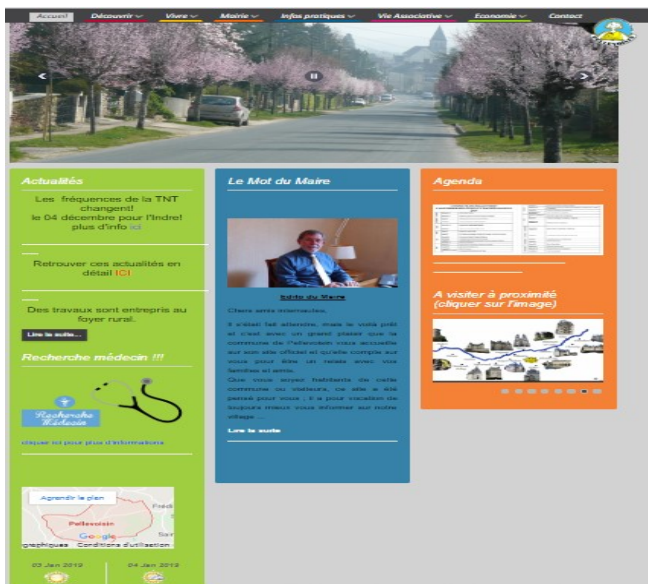
En juillet, le jury départemental visitera tous les particuliers sélectionnés par ce jury et selon des critères bien définis attribuera des prix dans chaque catégorie.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone, vous devez venir en mairie

Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la commune de Pellevoisin :

<http://pellevoisin.fr/>

et sur la page Facebook : https://www.facebook.com/Commune-de-Pellevoisin-100938312413589/?ref=pages_you_manage



Petit Rappel pour l'entretien des haies

Les haies qui bordent les propriétés doivent être entretenues et les propriétaires doivent veiller à ce que les fils électriques et téléphoniques ne soient pas endommagés par les haies et les arbres ainsi que le passage sur la voirie.

Coup de Pouce Internet
La qualité Orange à prix solidaire



Internet - TV - Téléphone fixe⁽¹⁾
15,99€/mois

- avec la Fibre ou l'ADSL
- sans engagement
- sans frais de résiliation
- sans augmentation de tarif

En complément, un ordinateur portable réconditionné⁽²⁾
169€

- sur demande
- avec facilité de paiement

Parce que parfois dans la vie, on a besoin d'un coup de pouce, Orange propose Coup de Pouce Internet.

Une offre réservée aux personnes disposant :

- d'un quotient familial CAF ou MSA inférieur ou égal à 700€
- ou d'un minimum vieillesse (ASAP, SASPA ou ASV)

En tant que client Coup de Pouce Internet, vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre forfait mobile.



Pour souscrire à cette offre Coup de pouce Internet Rendez-vous en Boutique Orange ou par téléphone au 3900

MÉMO TRI

EMBALLAGES ET PAPIERS

Jetez les emballages vides, en vrac et non imbriqués

Tous les papiers

Bouteilles et flacons en plastique

Autres emballages en plastique

Emballages en métal

Briques et emballages en carton

ORDURES MÉNAGÈRES

Déposez vos déchets dans un sac poubelle puis dans le bac

Déchets ménagers

Petits objets

Vaisselle cassées et vaisselles jetables

Déchets d'hygiène

VERRE

Retirez les bouchons, capsules et couvercles

Bouteilles en verre

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider

Bocaux en verre

BIODÉCHETS

Déposez vos déchets alimentaires dans le sac kraft prévu à cet effet puis jetez ce dernier en point d'apport volontaire.

Epluchures

Restes de viandes, poissons et petits os

Filtres à café, sachets de thé

Restes de repas

ADEME

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?
Contactez le Service Prévention des Déchets
☎ : 06 86 40 16 45
✉ : environnement.ccev@gmail.com



CCEV
COMITÉ LOCAL DE COORDINATION
DE LA COMMUNE DE VALENCAY

Rappel sur le ramassage des poubelles

- Les bacs doivent être sortis la veille au soir du ramassage
- La poignée du bac doit être tournée côté rue
- Les sacs poubelles doivent être conteneurisés dans votre bac vert. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, l'agent de collecte ne collectera pas votre ou vos sacs, sauf les secteurs pré-ramassés par les agents de la commune.
- Les emballages et les papiers doivent être déposés en vrac dans le bac jaune. Seuls les habitants dépendant d'un point de regroupement ou pré-ramassés par les agents de la commune sont autorisés à avoir des sacs jaunes.
- Les agents de collecte peuvent refuser de collecter un sac ou un bac s'il présente des déchets indésirables (gros cartons, déchets verts, verre, etc.).

La vie communale

Conseil Municipal du 31 janvier 2025

Le vendredi 31 janvier 2025, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie pour prendre les décisions suivantes :

1) Assainissement - Vote de la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif pour 2025 :

Le Conseil municipal décide de fixer à 0,084 € HT /m³ la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.

2) CCEV – Procès-verbal de mise à disposition de la voie ferrée et des bâtiments de la commune

Le Conseil municipal approuve le renouvellement du procès-verbal de mise à disposition de la voie ferrée et des bâtiments annexes de la commune de PELLEVOISIN à la CCEV en vue de leur exploitation touristique arrivé à échéance le 31 décembre 2024. Il convient de renouveler cette mise à disposition.

3) Réhabilitation d'un bâtiment communal (Merkur) et construction d'un abri – MAPA – Choix des entreprises par lots

Vu l'avis la commission d'Appel d'offres après l'analyse des offres du 31/01/2025 qui s'est prononcée sur le choix des entreprises par lots en retenant les mieux-disants, le Conseil municipal suit l'avis de la Commission d'appel d'offres dans le choix des entreprises pour un montant global de 354.897,56 € HT.

4) Demande de subvention et de participation 2025 :

1- Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD)

Considérant la demande de subvention du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) de l'Indre qui a pour mission de permettre aux citoyens d'accéder gratuitement à l'un de ces professionnels (avocat, notaire, huissier) pour obtenir une consultation juridique et recevoir une information sur les textes applicables et les procédures à suivre, avant tout procès éventuel, le Conseil municipal décide de

lui accorder une subvention de 50€.

2- Prévention routière : Considérant que cette association organise de nombreuses animations et d'actions auprès des usagers de la route, le Conseil municipal décide de lui accorder une subvention de 50 €.

3- Banque Alimentaire : Considérant que cette association organise de nombreuses actions, le Conseil municipal décide de lui accorder une subvention 2025 de 50 euros.

4- Groupe scolaire Immaculée Conception de Buzançais : Vu la demande du 7 octobre 2024 du Groupe Scolaire Immaculée Conception de participation financière pour un voyage à l'Île de Ré pour un enfant domicilié à Pellevoisin et considérant que la commune de Pellevoisin adhère à un syndicat RPI Pellevoisin-Heugnes, le Conseil municipal décide de ne pas accorder cette participation financière.

5- MFR CFA de Sorigny : Vu la demande du centre de formation d'apprentis de la maison familiale d'éducation et d'orientation de Sorigny et qu'un élève est domicilié à Pellevoisin, le Conseil municipal décide de donner une participation financière à hauteur de 200 euros.

6- Ecurie Berrichonne Rallye de l'Indre : Vu la demande de subvention de janvier 2025 de la part de l'Ecurie Berrichonne Rallye de l'Indre de Châteauroux, le Conseil municipal refuse d'accorder cette subvention et offre la gratuité du Foyer rural pendant toute la durée du Rallye.

5) La création d'un emploi permanent de rédacteur

Le poste de rédacteur territorial était déjà présent mais vacant et que l'adjoint territorial principal 1^{ère} classe a été promu dans le cadre d'emploi des secrétaires généraux de mairie, le Conseil municipal décide de créer un emploi de rédacteur territorial à temps complet .

Conseil Municipal du 27 mars 2025

Le jeudi 27 mars 2025, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie pour l'approbation des comptes financiers uniques 2024 et le vote des budgets 2025 :

1) Budget Maison médicale : Le Compte Financier Unique 2024 est clôturé avec un excédent de 30.887,65 €. Le budget primitif 2025 prévoit 42.887,65 € en fonctionnement et 18.291,39 € en investissement.

3) Assainissement : Le Compte Financier Unique 2024 est clôturé avec un excédent de 67.641,11 €. Le budget primitif 2025 prévoit 84.614,76 € en exploitation et 444.080,68 € en investissement qui prévoit en grande partie les travaux de la station d'épuration.

4) Budget communal – Le Compte Financier Unique 2024 est clôturé avec un excédent de 546.835,17 €. Le budget primitif 2025 prévoit 1.252.935,17 € en fonctionnement et 963.790,84 en investissement. Les projets d'investissement principaux sont : les travaux d'aménagement de Merkur, le remplacement de la chaudière de la boucherie, la finalisation de l'enfouissement des réseaux de l'éclairage public et de la fibre optique dans la rue

Jean Giraudoux et l'aménagement d'un espace multisports à l'étang des Buissons

5) Impôts 2025 - Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et sont maintenus aux taux suivants : taxe sur le foncier bâti de 33,36 % ; taxe sur le foncier non bâti de 46,12 % et la taxe d'habitation pour les résidences secondaires de 18,24 %.

6) Subventions aux associations – Le Conseil municipal a voté les subventions suivantes : 1000 € pour le Relais des Pas Sages, 285 € pour le Parcours des Dames, 150 € pour le Souvenir Français, 50 € pour l'ADATI, 250 € pour la Société Communale de Chasse, 150 € pour les Restaurants du Cœur, 250 € pour l'Association de Pêche, 150 € pour le Club Nautique de Châtillon sur Indre et 50 € pour le CIVAM.

7) Participations financières - Le Conseil municipal a voté les participations financières suivantes : une cotisation de 0,05 €/habitant pour l'ACRDI qui a pour projet un Centre d'histoire et de mémoire de la Résistance et de la Déportation dans l'Indre, un partenariat de 100 € avec l'ADMR et 50 € pour la chaîne locale BipTv.

Syndicat RPI Pellevoisin Heugnes

Réunion du Comité syndical

Le lundi 31 mars 2025 à Heugnes, le Comité syndical du RPI Pellevoisin-Heugnes s'est réuni à la Mairie pour l'approbation des comptes financiers uniques 2024 et le vote du budget 2025 :

Le Compte Financier Unique 2024 est clôturé avec un excédent de 7.379,71 €. Le budget primitif 2025

prévoit 65.284,46 € en fonctionnement et 5.688 € en investissement. Les projets d'investissement sont : l'achat de 3 ordinateurs portables, d'un photocopieur noir et blanc, d'un écran de projection sur pied et le remplacement du vidéoprojecteur interactif.

Un exercice incendie d'ampleur à l'école Jean Giraudoux

Lundi 17 mars 2025 matin, l'école de Pellevoisin a organisé un exercice incendie de grande ampleur, mobilisant plusieurs acteurs de la sécurité. Afin de rendre l'exercice plus réaliste, un fumigène a été utilisé pour simuler un incendie et tester l'efficacité des protocoles d'évacuation.



L'exercice incendie grandeur nature s'est notamment déroulé dans la cour de l'école.
© (Photo NIS)

N.R

Communauté de communes d'Écueillé-Valençay

Valençay : convention de partenariat entre la communauté de communes Écueillé - Valençay et la chambre des métiers



Annick Brossier, présidente de la CCEV et Nicolas Cousin, président de la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Indre.
© Photo NR

Depuis de nombreuses années, la communauté de communes Écueillé - Valençay et la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Indre ont noué des liens forts de collaboration dans le domaine du développement économique.

Pour poursuivre cette ambition commune d'accompagner au mieux toutes les entreprises du territoire, Annick Brossier, présidente de la CCEV et Nicolas Cousin, président de la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Indre ont signé, mardi 3 mars, dans les bureaux de la CCEV, une nouvelle

convention de partenariat pour l'année 2025. Un conseiller d'entreprises de la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Indre viendra ainsi épauler régulièrement l'équipe du Pôle services aux entreprises de la communauté de communes Écueillé - Valençay pour répondre, sur le terrain, aux attentes des artisans, des commerçants et des entreprises et soutenir leurs projets de création, de reprise, de développement ou de transmission. Dynamiser l'économie locale : un enjeu fort et affirmé pour les 2 signataires.

N.R.



Béregère Violet avec son père, décédé en 2021.

Galerie Violet s'installe à Pellevoisin

Après avoir travaillé dans la communication culturelle, Béregère Violet s'est tournée vers l'organisation d'événements puis la bistronomie avant de partir vivre dix ans aux Antilles. La vie l'a ramenée en France hexagonale avec l'envie de valoriser le fond photographique de son père, Jacques Violet, journaliste et photoreporter dans les années 70, originaire d'Heugnes et décédé en 2021.

Valoriser l'œuvre de son cher père disparu est à la fois une façon de le garder à ses côtés, et aussi l'occasion d'exposer pour la première fois des clichés témoins de la société française d'avant la crise, au temps où il n'y avait que trois chaînes de télé et seulement quelques quotidiens, hebdomadaires et mensuels d'opinion ou d'actualité.

Depuis 2022, et une formation de techniques d'encadrement en poche, Béregère se consacre également à la création et à la réalisation d'encadrement artisanal. « *Ma mission est de créer des encadrements sur-mesure décoratifs, adaptés au goût et aux exigences de chacun, explique Béregère Violet. Je mets tout en œuvre pour vous permettre, particulier ou professionnel, de laisser s'exprimer vos idées. Tout est prévu dans mon atelier pour faire naître les meilleures créations. Vous serez impliqué dans le processus de réflexion, permettant d'aboutir à la création des cadres en parfaite harmonie avec leur environnement, et conférer de la plus-value à l'appréciation visuelle de votre œuvre à encadrer.* »

Galerie Violet, 36, rue Jean-Giraudoux - à Pellevoisin. Contact : tél. 06.84.31.53.35 ou berangere.galerieviolet@gmail.com ou sur Instagram : [@galerie_violet_photographie](https://www.instagram.com/galerie_violet_photographie)

N.R.

Syndicat des Eaux du Boischaut Nord



Syndicat des Eaux – ACTUALITES



Bilan 2024 et projection 2025 des investissements

La fin d'année arrive et il est temps de faire le bilan des investissements menés cette année, sur le périmètre de distribution en concession d'ECUEILLE PELLEVOISIN. La majorité des investissements a été menée sur la fiabilisation de la production de l'eau avec une étude menée par un hydrogéologue et un cabinet concernant la protection du champ captant de la Haute Roche et des quatre ressources en eau alimentant les communes concernées. Toujours avec pour objectif de fiabiliser la production de l'eau, une pompe de secours a été achetée par la collectivité pour un des forages. Enfin, pour la sécurité des agents, l'échelle de la cuve du château d'eau de Préaux sera prochainement remplacée.

La totalité des investissements énoncés s'élèvent à 46 000 € ; en partie subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le département de l'Indre.

Concernant 2025 et la continuité des travaux menés cette année, peuvent être cités sur le périmètre en concession :

Le raccordement au réseau électrique du château d'eau de Pellevoisin

Le renouvellement de canalisations d'eau potable au lieu-dit Mizeray à HEUGNES

L'étude pour un traitement de l'eau du sélénium pour la Haute Roche à ECUEILLE

Comme évoqué lors de précédents bulletins municipaux, le sélénium est un métalloïde généralement retrouvé dans le sol à l'état de traces naturelles. Néanmoins, dans certains contextes géologiques particuliers et sous certaines conditions spécifiques, une mise en solution du sélénium dans l'eau s'opère conduisant à des dépassements de la limite de qualité réglementaire dans les eaux souterraines.

L'eau d'une de ces quatre ressources est chargée en ce composant. C'est pourquoi une dilution des eaux des différents forages est effectuée en accord avec l'Agence Régionale de Santé afin de respecter les limites de qualité réglementaires imposées par l'Etat. Cependant, afin de fiabiliser la production, une étude va être menée sur le sujet pour apporter des éléments techniques et financiers à la collectivité

Changement de concessionnaire

Enfin, le changement majeur pour le périmètre ECUEILLE-PELLEVOISIN est le changement de concessionnaire voté par le comité syndical le 10 Octobre 2024.

Suite à la procédure de marché public conduite, à compter du 1^{er} Janvier 2025, l'exploitation du réseau d'eau potable du périmètre Ecueillé Pellevoisin a été confiée à l'entreprise **VEOLIA pour une durée de 5 ans et demi.**

Les coordonnées à retenir sont les suivantes :

<u>Site d'accueil</u>	Parc Technologique de Sologne, Allée Georges Charpak à Vierzon. les lundis, mercredis et vendredis de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h15 les mardis et jeudis de 08h00 à 11h45.
<u>Par internet</u>	www.eau.veolia.fr
<u>Par téléphone</u>	0969 323 529 (appel non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8 à 19h et le samedi de 9h à 12h ; Service d'urgence disponible 24h/24 et 7j/7
<u>Par courrier</u>	Votre service Consommateurs Veolia - TSA 30117 - 37911 Tours Cedex 9

Dans la quinzaine suivant l'émission des factures, **des permanences** seront assurées par le concessionnaire pour répondre à vos questions dans la mairie de PELLEVOISIN. Jours et horaires vous seront précisés dans le courrier accompagnant vos factures.

Souscrivez à la mensualisation en contactant le concessionnaire à partir du 2 Janvier prochain par téléphone : bénéficiez d'une remise de 10€ lors de la souscription puis d'une remise de 1€ par an !

Le syndicat des eaux reste à votre écoute en cas de difficultés. Nous rappelons en effet à ce jour le seul et unique objectif du Syndicat des Eaux du Boischaut Nord :

Garantir en permanence une eau de qualité en quantité suffisante

Bilan des investissements 2024 du Syndicat des Eaux du Boischaud Nord



680 000 €



VALENCAY *Renouvellement de canalisation*

475 000 € SEGEC, maître d'œuvre SAFEGE

Reprise de 700 ml de réseau, reprise des branchements en plomb et pose d'un compteur de sectorisation

Subvention Agence de l'eau : 80%

COUFFY *Reprise des branchements du bourg*

27 000 € RTC

Remise sur le domaine public des compteurs avec remise à neuf des 20 branchements



VILLENTOIS *Dévoisement de réseau*

10 000 € Letourneur

Remise sur le domaine public de trois compteurs

VILLENTOIS *Avenue Vernat Pont*

6 500 € Letourneur

Remise à neuf du tronçon situé dans le pont dans le cadre de travaux menés par le département de l'Indre

Subvention CD36 : 40%



LUCAY-LE-MALE / FAVEROLLES EN BERRY / VALENCAY

42 000 € RTC

Renouvellement de branchements en plomb

PERIMETRE Régie *Station de production et stockage*

25 000 € Marteau / Veolia

Entretien du patrimoine (pompes, canalisations, compteurs de sectorisation ...)



PERIMETRE CONCESSION *Champ captant de la Haute Roche*

30 000 € Cabinet Dupuet, Hydrogéologue, Laboratoire Essais de traçage et avis de l'hydrogéologue

Subvention Agence de l'eau et Département de l'Indre : 75%

PERIMETRE Régie *Baudres*

30 000 € SAFEGE / Marteau

Diagnostic du château d'eau et pose d'un variateur de pression à la station de production pour la continuité de service lors de la réhabilitation prévue en 2025

PERIMETRE CONCESSION *Station de production et stockage*

35 000 € SAUR

Entretien du patrimoine (échelle cuve Préaux, Pompe secours F3 BIS, analyseurs de chlore, anti-intrusion, ...)

Syndicat des Eaux du Boischaud Nord (SEBN)



accueil@sebn3641.fr



23 avenue de la Résistance à VALENCAY

Le théâtre pour parler santé à Pellevoisin



La compagnie Le Moulin à paroles pendant la représentation.
© (Photo NJR)

Jeudi 6 février, à 14 h 30, la commune de Pellevoisin accueillait une représentation un peu particulière. La compagnie Le Moulin à paroles, de Clion-sur-Indre, présentait *Rester en bonne santé, toute une aventure*, pièce organisée et mise en place par le comité Action sociale AGIRC-ARRCO Centre-Val de

Loire. Cette représentation a mis en lumière l'importance de l'alimentation et des choix de vie sains. À travers une approche interactive, les spectateurs ont eu l'occasion de participer activement à la pièce, en échangeant avec les acteurs et en proposant des solutions aux différents dilemmes alimentaires présentés sur scène. L'objectif est de sensibiliser le public aux enjeux de la nutrition et de la santé, tout en montrant que bien manger n'est pas sorcier.

Les organisateurs souhaitent ainsi encourager les participants à réfléchir sur leurs habitudes alimentaires et à découvrir des moyens simples et accessibles pour améliorer leur quotidien. La pièce, alliant humour et pédagogie, s'est adressée à tous les âges et vise à créer un moment de partage et de convivialité autour de la thématique de la santé.

N.R.

COMMEMORATION DU 8 MAI

Le Maire et le Conseil Municipal, le Président et les membres de L'Union Locale des Anciens Combattants, vous invitent à participer nombreux à la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 qui se déroulera comme suit :

- A partir de 9h45, au Foyer rural, galette et vin d'honneur pour les élus, les Anciens Combattants, les musiciens et les pompiers ;
- 10h30 office religieux;
- 11h30 cérémonie au monument aux morts
- 12h00 apéritif pour tous chez Véronique (Le Coudray)
- Repas au restaurant « Chez Babette », inscriptions jusqu'au 1er mai au 02.54.39.03.78 ou au 02.54.39.02.14

La présence des jeunes à tout ou partie de cette manifestation serait vivement appréciée des élus et des Anciens Combattants.

VOTRE INFOS PLUS A PU ETRE ILLUSTRE DE PHOTOS GRACE A L'AIMABLE AUTORISATION DE LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Visite de l'envoyé du pape à Pellevoisin



Le nonce apostolique, son excellence monseigneur Celestino Migliore, s'est rendu à la grotte de la Vierge en compagnie de Gérard Sauget, maire de Pellevoisin.



Mardi 25 février, le nonce apostolique était à Pellevoisin pour rencontrer élus et préfet en prévision de futurs aménagements pour accueillir les pèlerins, dans la commune devenue village marial en septembre 2024. Une visite pour parler conditions matérielles d'accueil des croyants. Avec la reconnaissance comme village marial par l'Église en septembre 2024, Pellevoisin s'attend à recevoir un afflux de pèlerins au sanctuaire Notre-Dame de la Miséricorde, lieu de pèlerinage des chrétiens depuis la guérison surnaturelle d'Estelle Faguette en 1876. Ainsi, ce mardi 25 février 2025, son excellence Monseigneur Celestino Migliore, nonce apostolique, visitait la petite commune de 836 âmes, en compagnie du préfet de l'Indre, Thibault Lanxade, et du maire, Gérard Sauget.



Le nonce apostolique, Monseigneur Celestino Migliore, se fait présenter les perspectives d'aménagement à Pellevoisin par Gérard Sauget, le maire, en compagnie de Thibault Lanxade, préfet de l'Indre.



Le nonce apostolique, monseigneur Celestino Migliore, offre un petit cadeau à Gérard Sauget, maire de Pellevoisin.
© Photo NR, Cédric Ciraam

« Les frères du sanctuaire nous disent qu'il y a déjà 20 % de pèlerins en plus depuis septembre »

Cet ambassadeur du pape n'était pas présent pour parler spiritualité avec les responsables locaux, mais plutôt des conditions matérielles d'accueil des croyants autour des deux sites, le sanctuaire en centre-bourg, et la grotte de la Vierge, à quelques kilomètres sur les terres du château privé de Montbel. Ainsi, Monseigneur Celestino Migliore a questionné Gérard Sauget sur la vie locale et l'économie de la commune. Il s'est intéressé aussi bien au nombre de commerces qu'aux exploitations agricoles et de la présence, ou plutôt l'absence de médecins sur le territoire. *En mairie, il s'est vu exposer les avancées municipales en termes d'aménagements. « On a commencé à travailler. On se dit que cela pourrait monter en puissance car les frères du sanctuaire nous disent qu'il y a déjà 20 % de pèlerins en plus depuis septembre », explique le maire*



« Transformer le pèlerin en touriste »



Visite du sanctuaire en compagnie de Solange, une bénévole qui connaît chaque détail de l'histoire d'Estelle Faguette.
© Photo net, Cécile Clément

pour aller à la grotte de la Vierge, ce sont des aménagements de sécurité sur la départementale qui sont nécessaires. Les lieux ne sont pas propices à une circulation à pied ou de nombreux véhicules. De même, la grotte se situe sur les terrains du château

« Trouver des financements et des porteurs de projets »

Le chiffre de 200.000 visiteurs à l'année est évoqué comme dans d'autres villes mariales, contre 20.000 actuellement. À ce stade, la préfecture a commencé à aider Pellevoisin. Via l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), une étude démographique et touristique est en cours. Mais Thibault Lanxade voit déjà plus loin. « Il faut ensuite trouver des financements, le plan relance 2030

teau privé de Montbel. « Le propriétaire est bien disposé à des travaux, mais il aimerait un itinéraire qui s'éloigne de l'entrée du château, pour éviter que les pèlerins ne s'y égarent », ajoute Gérard Sauget. Puis, à plus longue échéance, le maire veut transformer ces croyants en touristes pour la commune et la région. « Il faut une capacité hôtelière et des activités. Il faut transformer ces pèlerins en touristes, et peut-être même accueillir de nouveaux habitants. Il faut s'adapter et changer notre Plan local d'urbanisme (PLU) avec nos petits moyens. » Le but est de ne pas avoir un développement anarchique, « ni des marchands du temple » dans le village.

peut y subvenir, mais il faut aussi des porteurs de projets. » Le nonce apostolique a acquiescé à toutes ces initiatives. Après ces prospectives en mairie, le nonce a entamé une visite plus culturelle en visitant le sanctuaire en pleine rénovation, avant de se rendre sur la tombe d'Estelle Faguette pour une prière. Monseigneur Celestino Migliore a tenu également à se rendre à la grotte de la Vierge pour un moment de recueillement avant de célébrer la messe à l'église.

N.R.

Le TRAIN du BAS-BERRY
Invite petits et grands à monter à bord du
« TRAIN des ŒUFS »
Lundi 21 Avril 2025
Sur réservation : places limitées



Départ du train à 14h30 de la gare de ECUEILLE
Retour à Ecueillé vers 17h30

Réservations avant le 16 Avril 2025 : <https://traintouristiquedubasberry.com>

Tarif : 6 € par adulte,
gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans

La vie associative

L'Union Sportive



L'équipe de l'USP

47ème randonnée pédestre


du 26 janvier 2025

Les marcheurs étaient au rendez-vous.

Merci aux bénévoles qui permettent la bonne organisation de cet évènement.

De nouveaux cours ont ouvert
Du YOGA au Foyer RURAL

ॐ
Cours de
YOGA
Hatha Yoga
inspiré du style
Iyengar



Pellevoisin
Foyer Rural

Cours Collectifs
Mardi 19h15
Jeudi 10h.
Cours particuliers à domicile sur RDV

Avec Benoît
inscriptions au
06.89.57.75.82

PELLEVOISIN

RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE

FAMILIALE & CONVIVIALE

VENDREDI 23 MAI 2025



Rendez-vous à 19 h 30 et Départ à 20 h 00

Balade de 8 km à votre rythme et dans la bonne humeur

RDV : Lieu-dit « La Biaiserie » à la ferme.

A l'arrivée : Fromagée

Participation 2,50 € / personne

Gratuit pour les - de 12 ans

Union Sportive de Pellevoisin

Association de Pêche L'Épinoche

Ouverture de la pêche 2025 à l'étang des Buissons
Comme chaque année la pêche à l'étang des Buissons ouvrira le 1er mai à 7h00. Ensuite elle sera ouverte uniquement les dimanche 4, 11 et 18 mai et réservée aux titulaires de carte annuelle. A partir du lundi 19 mai elle sera ouverte tous les jours et accessible à tous jusqu'au 31 octobre. A l'exception de la carte avec rivière qui passera de 38 à 40 euros, les autres cartes resteront au même tarif que 2024. Tous les détails concernant le règlement régissant l'activité « pêche » à l'étang des Buissons ainsi que les différents tarifs de carte seront à consulter sur le document qui est remis au moment de l'achat de la carte. Comme les années précédentes les cartes peuvent être obtenues au bureau de tabac « Le Coudray ».

Cette année l'étang des Buissons a pu bénéficier d'un empoissonnement conséquent avec 500 kg de carpes, 170 kg de tanches, 200 kg de gardons et 50 kg de brochets.



Le Parcours des Dames

Association Parcours des Dames/ Hommage à Maria Férès



A partir de 2024 l'association Parcours des Dames a mis en place au moins une animation spécifique sur un lieu où une des « dames » que nous avons répertoriées est née et/ou a vécu. Cette animation consiste en une petite randonnée autour du lieu, suivie d'une activité artistique en relation avec la spécificité de la personne honorée. En 2024 nous avons honoré Betty

Jacquey, poétesse patoisante berrichonne sur la commune de Sougé. En 2025 ce sera Maria Férès, cantatrice originaire de Pellevoisin, qui bénéficiera de cette animation. Le samedi 7 juin nous proposons une randonnée de 6 Km du Foyer Rural à La Biaiseprie, lieu de naissance de Maria Férès, et retour au Foyer pour le baptême du Foyer Rural « Maria Férès » suivi d'un concert animé par Mme Laure PETIT-DEJOUANEL accompagnée d'un pianiste. Nous espérons un public nombreux pour découvrir cette artiste reconnue sur la place de Paris mais totalement méconnue à Pellevoisin, son lieu de naissance. Ce sera également l'occasion de découvrir une jeune cantatrice en devenir, Mme Laure PETIT-DEJOUANEL, aussi originaire de Pellevoisin.

L'Union musicale - Les Pellevoi'zicos



Apéri'zik



Le Club de l'Amitié

Nouvelles du Club de l'Amitié

Les adhérents du Club de l'Amitié se sont réunis le 14 janvier 2025 pour leur assemblée générale afin d'élire un nouveau bureau. Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu avoir lieu.

Il a été décidé de reconduire les mêmes activités le mardi après midi au foyer rural de Pellevoisin; différents jeux, Belote, Triominos, Nain Jaune, Rummikub etc. Chaque trimestre un repas au restaurant est prévu et quelques sorties ou spectacles sont envisagés.

A l'issue du tour d'assemblée consultatif, nous avons procédé à l'élection du nouveau bureau. Aucun adhérent ne s'étant manifesté, le bureau existant a été reconduit avec les quatre postes nécessaires au bon fonctionnement du Club.

Présidente : Martine Sauget
Trésorière : Liliane Rabier
Trésorière Adjointe : Christiane Quintin
Secrétaire : Gérard Bouré

Nous déplorons la disparition de Louissette GAVAUD, qui durant de nombreuses années a fait partie de notre Club. Ne pouvant plus venir pour raisons de santé, elle rédigeait quantité de chroniques pour Info Plus et nous faisait partager sa passion de la ruralité, des traditions berrichonnes avec le soin permanent de détails imagés.

Dès que nous relisons ses interventions, nous voyons défiler des paysages, des situations pittoresques empreints d'une douce nostalgie.

Merci à vous Louissette.

LE BUREAU

Société de Saint Vincent



Le président Daniel Bonneau entouré des amis de l'Amicale de la Saint-Vincent.
© Photo NR

Dimanche 19 janvier 2025, Gérard Sauget, maire, et le président de l'Amicale de la Saint-Vincent de Pellevoisin, Daniel Bonneau, ont participé à la traditionnelle cérémonie en l'honneur du saint patron des vignerons.

Comme de tradition, tous les amis se sont retrouvés à la salle de la gare pour partager la galette et se sont ensuite rendus à la cérémonie religieuse, suivie d'un défilé jusqu'aux Monuments aux morts pour un dépôt de fleurs. Les membres de l'association se sont réunis au restaurant de Chez Babette.

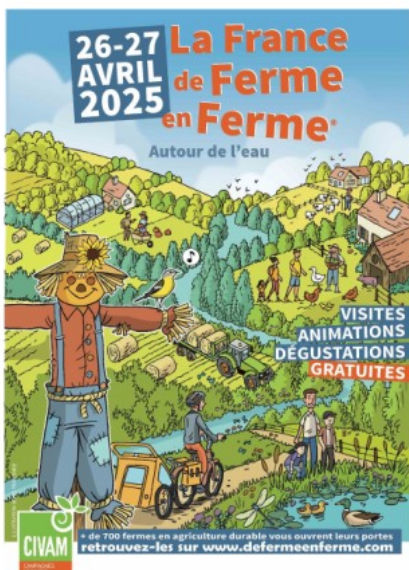
N.R.

Le Relais des Pas Sages

Pellevoisin : le Relais des Pas Sages fête ses 15 ans



Dimanche 16 mars 2025, le Relais des Pas Sages a tenu son assemblée générale.



La Ferme du Relais ouvrira ses portes les 26 et 27 avril 2025, en partenariat avec Le Relais des Pas Sages !!!

Au programme :

- Visites de la ferme et du nouvel atelier de transformation (meunerie, huilerie, fournil), mais aussi présentation des cultures, de la production d'asperges, des jeunes haies et de la parcelle d'agroforesterie
- Vente d'asperges, de pain pur levain, de farines et d'huiles, et de plein d'autres produits paysans
- Soirée festive avec deux concerts de chanson française festive le samedi
- Exposition et concert sur La Commune de Paris le dimanche

Vous pourrez vous désaltérer tout le week-end avec notre buvette paysanne et locale. Et nous avons la joie d'accueillir ÉpiToué qui vous proposera ses délicieuses galettes et crêpes (cuisinées avec nos farines) tout le week-end !

Entrée libre, concerts au chapeau

Notez la date, on vous attend nombreux !!

Samedi 26 avril

Visites de la ferme de 14h à 18h30

18h30 - Concert de « L'Antre d'Eux », chanson française festive

Repas sur place par la crêperie « Epi Toué »

20h30 – Concert de « Joli Cauchemar », rap / slam français

Boeuf trad' pour la fin de soirée



« Joli Cauchemar »

Dimanche 27 avril

Visites de ferme de 10h à 12h puis de 14h à 18h30

Repas sur place par la crêperie « Epi Toué »

16h – Concert-histoire de « Luxe Communal Duo », sur la Commune de Paris, 1871



Contact : Le Relais des Pas Sages : 06 52 29 59 27 / La Ferme du Relais : 07 69 19 92 34

LE RELAIS DES PAS SAGES
OUVERTURE DE SAISON 2025
AU RELAIS À PELLEVOISIN

SAMEDI 26 AVRIL

VISITES DE FERME 14H-18H30
DANS LE CADRE DE « DE FERME EN FERME »

CONCERTS DÈS 18H30
L'ANTRE DEUX CHANSON FRANÇAISE FESTIVE
JOLI CAUCHEMAR RAP-SLAM FRANÇAIS

DIMANCHE 27 AVRIL

VISITES DE FERME 10H-12H / 14H-18H30
DANS LE CADRE DE « DE FERME EN FERME »

EXPO + CONCERT-HISTOIRE 16H
LA COMMUNE DE PARIS 1871 *LUXE COMMUNAL DUO*

RESTAURATION PAR LA CRÊPERIE *EPI TOUÉ*
BUVETTE

ENTRÉE LIBRE / CONCERTS AU CHAPEAU

Relais des Pas Sages 06 52 29 59 27 / Ferme du Relais 07 69 19 92 34
lerelaisdespassages.wixsite.com/association / lafermedurelais.fr



TRACTEURS AMERICAINS

à Pellevoisin(36)

2

Samedi
à partir de 14h

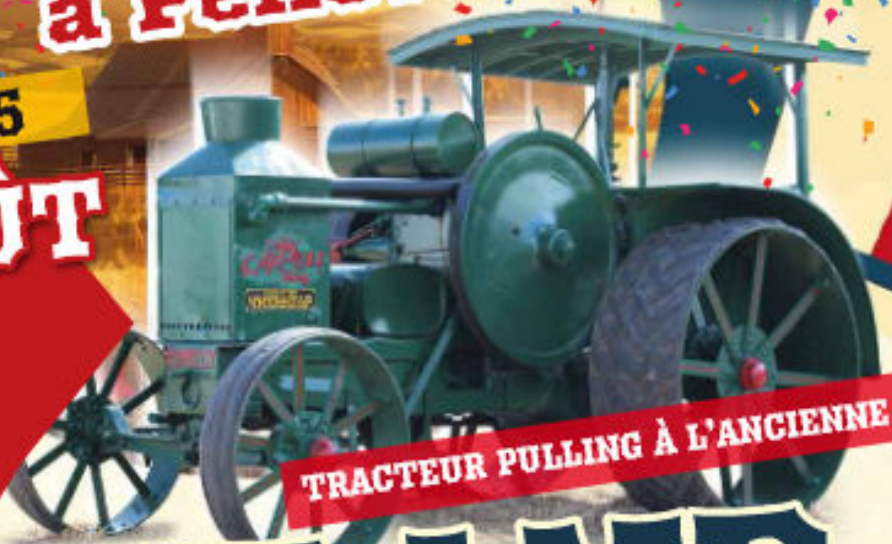
2025

AOÛT

&

3

Dimanche
à partir de 9h30



TRACTEUR PULLING À L'ANCIENNE

GRAND RASSEMBLEMENT

TRACTEURS ANCIENS DES ANNÉES 1900 à AUJOURD'HUI

GOBLET OFFERT

5€

GRATUIT

14 ANS



RÉSERVATION DES REPAS : Liliane 06.80.71.78.74 ou Martine 06.89.98.57.81

ANIMATIONS :

> Tracteur Rumely type E de 1912 tirant une charrue John Deere 8 corps d'époque unique en Europe

- > Battage à l'ancienne
- > Concours de labour
- > Mini-ferme
- > Passage de tracteur au banc de puissance



RESTAURATION :

- > Bœuf à la broche aligot • Samedi soir
- > Jambon à la broche lentilles
Dimanche midi

BAL CHAMPÊTRE
LE SAMEDI SOIR



NOMBREUSES ANIMATIONS !

PELLEVOISIN



ici Berry

Notes d'histoire locale

Suite du Papier de recette des cens et rentes de la Seigneurie de Pellevoisin et du Bois-Saint-Père

90 - Rente près la Motte de Pelvoisin :

Le sr Bataille au lieu de Silvin Meri, lequel était au lieu de Jean Viché, pour une maison, chenevière, aisances et appartenances situées près la Motte de Pelvoisin contenant cinq boisselées de terre ou environ, joignant le chemin du bourg du dit Pelvoisin au Grand Cimetière du dit lieu, et au chemin de Châstillon à Levroux, et aux ouches d'Etienne Chaumusson, doit trois boisseaux avoine et trois gelines de rente censive.

91 - Rente de la Carellerie : (égarée)

Pour une maison, jardin et aisances contenant une boisselée et demi de terre ou environ assise près l'étang de Jarzé, appelé l'étang de La Roche, autrement appelé La Carellerie, joignant le petit bois de la Jarrie et le bois des hoirs Mathurin Barau, et aux terres de la métairie de Ste Catherine, est dû douze deniers de rente censive.

92 - Rente des Epinettes : due par le Pouzat, Bataille et autres :

Pour deux septrées de terre en bois et buissons appelées Les Epinettes, joignant l'étang Baveux, d'autre au pré de François Nivet, d'autre au pré Mottu et au pré de défunt messire Mathurin Chauveron, est dû sept sols six deniers, dix huit boisseaux avoine et trois gelines de rente censive.

93 - Rente de La Renaudière : due par Le Pouzat et Bois Guillaume.

Pour un arpent et demi de pré ou environ appelé le Pré de Renodières, joignant aux Epinettes des hoirs Antoine Collin des deux parts, et au pré des hoirs François Villain et à la Petite Chaume des Barbaux, est dû deux sols six deniers, huit boisseaux avoine, un chapon et une geline de rente et six deniers de cens.

94 - Rente de la Folie : les héritiers Theret et les Thibault.

Pour trois septrées et demi de terre ou environ assises en Besses, appelées La Folie, joignant le chemin de Villablin au Mée de Menou, d'autre au bois des hoirs Pierre Galais et à la terre appelée le Petit Champ, doit deux sols, douze boisseaux avoine et deux gelines de rente censive.

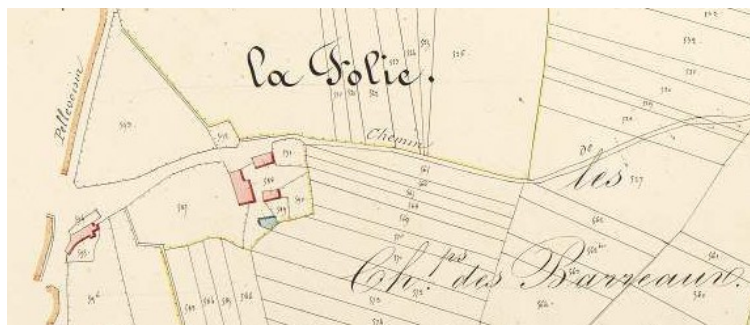
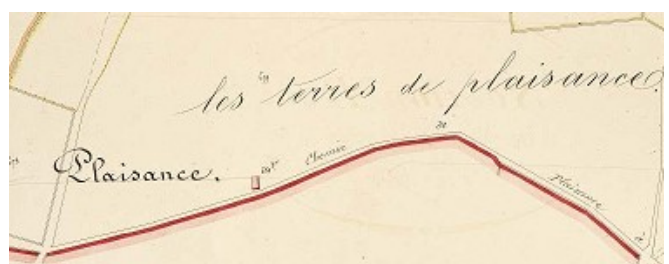


fig. 15 – Plan cadastral 1835, section A2 dite des Coutons

95 - Rente de la tuillerie de Plaisance : dû par le seigneur des Jarosses.

Pour une septrée de terre ou environ en laquelle il y a maison bâtie appelée La Tuillerie de Plaisance, joignant aux bois de l'Épinière, d'autre au chemin de la Verrerie à Argy et aux terres des Trotignons, est dû sept sols six deniers et une geline de rente censive.

Fig. 16 – Plan cadastral 1835 – section B3 dite de la Biaiserie



96 - Rente de la Petite Touche : due par le Bois Guillaume.

Pour trois boisselées de terre ou environ en bois et buisson ou bruère assis au lieu appelé La Petite Touche, joignant la terre des hoirs Pierre Galais, le chemin entre deux, qui va de Pelvoisin à Ecueillé et le chemin d'Heüignes à Chesnevert et aux terres des Godenets, est dû trois sols de rente censive.

97 - Rente de Blandurau : Mr de Maussabré de Villablin.

Pour huit boisselées de terre ou environ appelées Blandurau, joignant la terre des hoirs Gervais Chesnon, d'autre au chemin de Pelvoisin à La Gravelle, est dû deux sols de rente censive.

98 - Rente de Fonverolle : (fait domaine).

Pour une boisselée de terre ou environ assise en Fonverolle, joignant la terre de Charles [Koursson] , d'autre le chemin de Pelvoisin à Levroux et à la terre de la métairie de Roidou, est dû douze deniers de cens.

99 - Rente de la Billete :

Pour huit boisselées de terre ou environ assise au lieu appelé la Billete, joignant d'une part la rivière de Mizeré, d'autres aux terres du moulin de Chassené et aux terres des Baraux, est dû cinq sols et une gélène de rente censive.

100 - Rente de la Fontaine aux Badets : les héritiers Lagnau.

Pour trois boisselées de terres labourables assises au champ de La Fontaine aux Badets, joignant au chemin de Poirier aux bois de la Jarrerrie et aux terres appelées les Grands Champs du Poirier et au chesal de la Gardonerie est dû un boisseau avoine de rente censive.

101 - Rente de La Chaumette, autrement Bois Fouillon :

Les Augustins et le Sr de la Chenets, pour huit septrées de terre ou environ assises au lieu appelé La Chaumette, joignant le chemin de la Petite Croix aux fosses de la Jarrerrie, d'autre à la maison des Faquets et à leur terres et à l'étang du Pouzat, doivent six boisseaux froment et deux sols six deniers de cens.

102 - Rente de la Gastée : dû par Mr de Maussabré de Villablin.

Pour quatre septrées de terre ou environ, tant en terres labourables, prés, bois que buisson assis au lieu appelé Gastée, joignant d'une part la Garanne des Coïses, autrement La Cornilière, d'autre aux terres de la métairie du Cimetière et au buisson des Beguins, et au ruisseau qui descend du Passoir au moulin de Loné, est dû six boisseaux avoine de rente censive et seigneuriale.

103 - Rente des Chesnenbaux : (chênes aux Beaux) Caillet le maréchal.

Pour huit boisselées de terre ou environ assises au lieu appelé Chesnenbaux, joignant le chemin de la Petite Croix au Pouzat, d'autres aux terres des Nivets et aux terres des hoirs Etienne Chauveau, est dû trois boisseaux avoine de rente censive.



Fig. 17 – Plan cadastral 1835, section B1 dite de la Biaiserie

104 - Rente de la Mauvaise Fontaine : (égaré)

Pour dix boisselées de terre ou environ tant en terre que pré situé au pré appelé La Mauvaise Fontaine, joignant d'une part aux terres de la métairie de Bauchamp au Bois de Devant, est dû cinq sols et une gélène de rente censive.

105 - Rente de la Petite Brüere : Mr de Maussabré de Villablin et autres.

Pour deux septrées de terre ou environ assises au lieu appelé La Brüere, esquelles il y a maison et granges bâties, joignant le chemin d'Heüignes à Pelvoisin, d'autre au chemin du Passoir à la métairie de Villablin, d'autre La Chaume aux Riffés et les terrages du Poirier, est dû sept sols six deniers, douze boisseaux avoine et deux gélines de rente censives.

Suite au prochain Infos Plus



Et si l'on parlait du jardin d'agrément et potager

Travaux au jardin d'agrément et fruitière

Le printemps est arrivé et quels sont les arbres que vous pouvez planter :

- ♦ *Gléditziyas Sunburst ou févier d'Amérique qui est un arbre de petite taille au feuillage fin et doré au printemps sur les pousses. Son feuillage devient vert foncé en été puis vire au brun en automne. Il forme rapidement une couronne large à l'ombrage agréable, léger et mouvant. Cette variété ne porte pas d'épines. Il est rustique et très résistant à la pollution. Il supporte aussi le sec, la chaleur et les sols pauvres. Il peut se planter de façon isolé, ou en alignement le long d'une allée. Il est originaire d'Amérique du nord ou d'Asie.*
- ♦ *Sophora Japonicum est un arbre idéal pour apporter volume et élégance à votre jardin grâce à son feuillage léger. Originaire d'Asie, l'arbre des pagodes se distingue par son feuillage léger pouvant mesurer près de 20 cm de long. Les fleurs de couleur jaunâtre sont réunies en panicules aériennes.*
- ♦ *Koelreuteria Paniculata ou savonniier est un arbre de la famille des sapindacées, originaire de Chine et de Corée. Il est devenu un très bel arbre ornemental des régions tempérées par son aspect esthétique. Sa floraison estivale jaune est suivie de curieux fruits colorés en forme de lanternes, parfaitement rustique. Hauteur 6 à 8 mètres.*
- ♦ *Liriodendron Tulipifera ou tulipier de Virginie ou arbre aux lis est une espèce de plantes à fleurs de la famille des Magnoliacées. C'est un arbre feuillu, originaire du sud du Canada et du sud de l'est des Etats-Unis. Floraison en forme de tulipe.*
- ♦ *Quercus Myrsinifolia : Un merveilleux chêne à feuilles de Myrsine. Petit arbre rare. Originaire du Japon et de Chine. On l'appelle aussi chêne à feuilles de bambous. Cet arbre tout en finesse arbore un port pyramidal dans sa jeunesse, qui finit par former une couronne arrondie au fil des ans. Sous nos climats, il ne dépassera pas 5 mètres de haut. Il peut aussi contribuer à merveille à aménager un jardin japonais.*
- ♦ *Tetracentron Sinense : Un très bel arbre caduque, d'origine chinoise et rare. Il est apprécié pour son feuillage en forme de cœur coloré de rouge en automne. Mais aussi pour sa floraison en longs châtons pendants jaunâtres suivie d'une fructification décorative, disposée en guirlandes tout le long des rameaux. Il aime la mi-ombre sans excès de calcaire. Originaire du Centre et du sud-ouest de la Chine, du nord du Vietnam, du Bhoutan et des régions du Nord-est de l'Inde.*
- ♦ *Cercis Canadensis Black : Cet arbre de Judée est très original pour son grand feuillage juvénile, caduc, violet profond, évoluant sur presque noir en été. Floraison rose lavande en avril et grandes feuilles noires très spectaculaires.*

Proverbes du jardinier

Être jardinier, c'est être comme le bon Dieu, c'est donner vie et beauté avec de la terre, de l'eau et des graines.

Le jardinage est un dialogue ininterrompu avec la terre.

M. Tessier Francis

Page pratique

MEMENTO PERMANENCES

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

- Lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- Mardi et jeudi de 9 h à 12 h
- ☎ 02.54.39.00.68
- Courriel : pellevoisin@orange.fr

M. SAUGET Gérard, Maire, reçoit sur rendez-vous .

Mairie fermée les vendredis 16 et 30 mai 2025.

Garderie périscolaire : 02.54.39.01.63

Bibliothèque : 02.54.38.57.22

E-mail : mediatheque.pellevoisin@orange.fr

- Le mercredi de 14 h 00 à 16 h 30
- Le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Médiathèque d'Écueillé 02.54.40.59.10

E-mail : mediatheque.ecueille@ccev.fr

Mardi et vendredi de 15 h - 18 h

Mercredi de 10 h - 12 h et 15 h - 18 h

Samedi de 9 h - 12 h

Mission Locale Jeunes : 02.54.07.70.00.

URGENCES :

SAUR (Assainissement) 0587231009

VEOLIA (Eau) 0969323529

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Accueil sans abri 115

Brigade de gendarmerie Écueillé

Accueil le lundi de 14 h à 19 h et

le samedi de 8 h à 12 h

Pour toute urgence, composer le 17

Accès aux soins :

Médecins de garde 116 117

Réunions du Conseil Municipal :

Voir en Mairie

Marché :

- Tous les mardis de 10 h 00 à 12 h 30

Ramassage des ordures ménagères :

- Le Vendredi matin (semaines impaires).

Bureau Familles Rurales : 02.54.39.09.27

Permanences :

- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 17 h.

Conciliateur de Justice :

- Contacter la Mairie d'Écueillé

Bureau de LA POSTE

Horaires : du lundi au samedi 9h - 11h20.

Dernière levée du courrier à 15 h 00.

Horaires de la déchetterie :

- lundi 9 h à 12 h,
- vendredi et samedi 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Permanences sociales :

- Une assistante sociale de la DPDS , prendre RDV au 02.54.00.18.99.
- MSA, s'adresser à Valençay au 02.54.29.46.91

Trésorerie du Blanc :

Service de gestion comptable de Le Blanc

14 rue Jeles Ferry

BP 212

36300 LE BLANC

Tél : 02.54.37.01.70

Transport de car l'Aile Bleue :

Livrets en Mairie.

Service à la demande : 0 800 70 33 33

19 lignes de transport sur le territoire de l'Indre.

État civil



Naissances :

Le 23/02/2025 : SAUTJEAU Julien
 Le 25/03/2025 : KAZIMIERCZAK Côme

Décès:

Le 10/01/2025 : Mme GAVAUD Louise
 Le 23/01/2025 : Mme SECARDIN Josette
 Le 20/02/2025 : M. JOLY Fernand
 Le 26/02/2025 : Mme HERVIEUX Annette
 Le 02/04/2025 : Mme POUTRAIN Suzanne
 Le 03/04/2025 : Mme GUIMPER Marinette

Dates à retenir

	Dates	PELLEVOISIN	CHEZ NOS VOISINS
Avril	<u>Dimanche 20</u> <u>Lundi 21</u> <u>Samedi 26 et dimanche 27</u>	- Visite de la Ferme « Le Relais » - Action « La France de Ferme en Ferme »	Villegouin - Fête de Pâques Ecueillé- Le train des Œufs
Mai	<u>Jeudi 1er</u> <u>Jeudi 8</u> <u>Vendredi 23</u>	- Ouverture de la pêche à l'étang des Buissons - 9 h 45 - Foyer rural - Départ de la commémoration du 8 mai 1945 - Victoire des Alliés sur l'Allemagne Nazie et fin de la 2ème Guerre mondiale. - 19 h 30 Randonnée semi-nocturne à la ferme de « La Biaiserie »	
Juin	<u>Samedi 22</u>		Ecueillé - Foire de Saint Barnabé

CORRESPONDANT NOUVELLE –REPUBLIQUE

N'hésitez pas à contacter le correspondant de la Nouvelle République, **Séverine MARAIS**,
 tél/fax : 06.82.28.08.96.
 Par Mail : maraisseverine@orange.fr.

CORRESPONDANTE LA RENAISSANCE LOCHOISE

N'hésitez pas à contacter le correspondant de la Renaissance Lochoise, **Pierre SCHMIDT**
 Tél: 07.65.17.53.65.
 Par Mail : p.schmidt@reniassancelochoise.fr

Calendrier des randonnées



Randonnées pédestres & VTT

Dates	Lieux	Parcours	Inscriptions/Départs
21/04/25	Sainte-Gemme - Salle des Fêtes <i>VTT - Ste Gemme - Route de Vendœuvres</i>	9 - 14 - 19 km <i>25 - 35 km</i>	7 h 30 - 9 h 00 <i>8 h</i>
27/04/25	Veuil - Journée de la Nature Tranzault - Salle des Fêtes	6 - 9 - 13 - 18 km 7 - 12 - 15 - 18 km	7 h 30 - 9 h 7 h 30 - 9 h
04/05/25	Vouillon - Stade municipal <i>VTT - Vouillon - Stade</i>	8 - 12 - 15 - 18 km <i>25 - 50 km</i>	7 h 30 - 9 h <i>8 h 30</i>
08/05/25	Le Poinçonnet - Stade Asphodèle	8 - 12 - 17 - 21 km	7 h 30 - 9 h 00
11/05/25	Villegouin - Salle des fêtes	11 - 15 - 18 km	7 h 30 - 9 h 00
18/05/25	US St Denis de Jouhet - Salle des fêtes CC Luçay-Le-Mâle - Salle AJC <i>VTT - St Denis de Jouhet - Salle des fêtes</i>	5 - 11,5 - 12,5 - 16 - 18 km 7 - 10 - 13 - 18 km <i>23 - 33 km</i>	7 h 30 - 9 h 00 7 h 45 - 9 h 00 <i>8 h 30</i>
23/05/25	Amicale des Randonneurs de Vineuil - Foyer rural Pellevoisin - La Ferme à La Biaiserie	8 - 12 km 8 à 10 km	18 h 30 19 h 30
25/05/25	Heugnes - Maison des associations (Gare)	11 - 14 - 16 - 18 km	7 h 30 - 9 h 00
01/06/25	Jeu Maloches - Place de l'église Jeu Maloches - Place de l'église découverte château Sarzay - Salle polyvalente	9,5 - 12 - 15 - 18 km 4 km 10 - 15 - 18 km	7 h 30 - 9 h 00 14 h 30 7 h 30 - 9 h 00
08/06/25	Pouigny Notre Dame - Centre socio culturel	9 - 13 - 17 - 21 km	7 h 30 - 9 h 00
15/06/25	Lys Saint Georges - Salle des Fêtes <i>VTT - Velles - Stade</i>	10 km <i>25 - 39 - 54 - 69 km</i>	8 h 00 précise <i>8 h</i>
22/06/25	La Berthenoux - Stade <i>VTT - Argentonnais - Halle municipale</i>	10 km <i>70 - 55 - 45 - 30 km</i>	8 h 00 précise <i>7 h 30</i>

Collecte des ordures ménagères

Semaine	Jours fériés	collecte
17	Lundi de Pâques	26/04/2025
19	8 mai	10/05/2025

Calendrier de collecte des ordures ménagères

MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
1 J	FÉRIÉ	1 D		1 Ma	LA VERNELLE	1 V	PELLEVOISIN
2 V	VEUIL VICO-SUR-NAHON OUEST	2 L	LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY 23	2 Me	FONTGUENAND VALENÇAY BOURG	2 S	
3 S	HEUGNES VILLEGOUIN	3 Ma	LA VERNELLE	3 J	LANGÉ / GEHÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHE / FREDILLE	3 D	
4 D		4 Me	FONTGUENAND VALENÇAY BOURG	4 V	PELLEVOISIN	4 L	ÉQUEILLÉ PREAUX 32
5 L	LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY 19	5 J	LANGÉ / GEHÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHE / FREDILLE	5 S		5 Ma	LYE
6 Ma	LA VERNELLE	6 V	PELLEVOISIN	6 D		6 Me	VILLENTOIS VALENÇAY ÉCARTS VICO-SUR-NAHON EST
7 Me	FONTGUENAND VALENÇAY BOURG	7 S		7 L	ÉQUEILLÉ PREAUX 28	7 J	VEUIL VICO-SUR-NAHON OUEST
8 J	FÉRIÉ	8 D		8 Ma	LYE	8 V	HEUGNES VILLEGOUIN
9 V	LANGÉ / GEHÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHE / FREDILLE	9 L	FÉRIÉ 24	9 Me	VILLENTOIS VALENÇAY ÉCARTS VICO-SUR-NAHON EST	9 S	
10 S	PELLEVOISIN	10 Ma	ÉQUEILLÉ PREAUX	10 J	VEUIL VICO-SUR-NAHON OUEST	10 D	
11 D		11 Me	LYE	11 V	HEUGNES VILLEGOUIN	11 L	LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY 33
12 L	ÉQUEILLÉ PREAUX 20	12 J	VILLENTOIS VALENÇAY ÉCARTS VICO-SUR-NAHON EST	12 S		12 Ma	LA VERNELLE
13 Ma	LYE	13 V	VEUIL VICO-SUR-NAHON OUEST	13 D		13 Me	FONTGUENAND VALENÇAY BOURG
14 Me	VILLENTOIS VALENÇAY ÉCARTS VICO-SUR-NAHON EST	14 S	HEUGNES VILLEGOUIN	14 L	FÉRIÉ 29	14 J	LANGÉ / GEHÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHE / FREDILLE
15 J	VEUIL VICO-SUR-NAHON OUEST	15 D		15 Ma	LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY	15 V	FÉRIÉ
16 V	HEUGNES VILLEGOUIN	16 L	LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY 25	16 Me	LA VERNELLE	16 S	PELLEVOISIN
17 S		17 Ma	LA VERNELLE	17 J	FONTGUENAND VALENÇAY BOURG	17 D	
18 D		18 Me	FONTGUENAND VALENÇAY BOURG	18 V	LANGÉ / GEHÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHE / FREDILLE	18 L	ÉQUEILLÉ PREAUX 34
19 L	LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY 21	19 J	LANGÉ / GEHÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHE / FREDILLE	19 S	PELLEVOISIN	19 Ma	LYE
20 Ma	LA VERNELLE	20 V	PELLEVOISIN	20 D		20 Me	VILLENTOIS VALENÇAY ÉCARTS VICO-SUR-NAHON EST
21 Me	FONTGUENAND VALENÇAY BOURG	21 S		21 L	ÉQUEILLÉ PREAUX 30	21 J	VEUIL VICO-SUR-NAHON OUEST
22 J	LANGÉ / GEHÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHE / FREDILLE	22 D		22 Ma	LYE	22 V	HEUGNES VILLEGOUIN
23 V	PELLEVOISIN	23 L	ÉQUEILLÉ PREAUX 26	23 Me	VILLENTOIS VALENÇAY ÉCARTS VICO-SUR-NAHON EST	23 S	
24 S		24 Ma	LYE	24 J	VEUIL VICO-SUR-NAHON OUEST	24 D	
25 D		25 Me	VILLENTOIS VALENÇAY ÉCARTS VICO-SUR-NAHON EST	25 V	HEUGNES VILLEGOUIN	25 L	LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY 35
26 L	ÉQUEILLÉ PREAUX 22	26 J	VEUIL VICO-SUR-NAHON OUEST	26 S		26 Ma	LA VERNELLE
27 Ma	LYE	27 V	HEUGNES VILLEGOUIN	27 D		27 Me	FONTGUENAND VALENÇAY BOURG
28 Me	VILLENTOIS VALENÇAY ÉCARTS VICO-SUR-NAHON EST	28 S		28 L	LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY 31	28 J	LANGÉ / GEHÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHE / FREDILLE
29 J	FÉRIÉ	29 D		29 Ma	LA VERNELLE	29 V	PELLEVOISIN
30 V	VEUIL VICO-SUR-NAHON OUEST	30 L	LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY 27	30 Me	FONTGUENAND VALENÇAY BOURG	30 S	
31 S	HEUGNES VILLEGOUIN			31 J	LANGÉ / GEHÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHE / FREDILLE	31 D	

